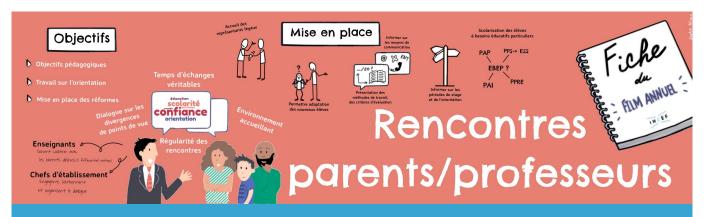




Liberté Égalité Fraternité



## Rencontres parents/professeurs

Mis à jour le 03 juin 2025

Les rencontres avec les représentants légaux des élèves sont des temps particulièrement importants de la relation école/familles.

Le choix de l'organisation de l'année en trimestres ou en semestres peut avoir une influence sur la fréquence et les modalités des rencontres parents/professeurs. Mais tous les temps de rencontre et a fortiori ceux organisés institutionnellement ont pour objectif d'informer, d'expliciter les attendus de l'École et d'échanger autour du projet scolaire de l'élève.

## **Sommaire**

- La fiche du Film annuel
  - Les objectifs
  - Les constats
  - La mise en place
- Boîte à outils
- Textes officiels
  - Lois
  - Code de l'éducation
  - Circulaires
- Pour aller plus loin



## Les objectifs

#### **Pour l'institution**

- Créer un moment d'échange et favoriser la réussite des élèves en resserrant les liens familles/professeurs dans une logique de co-éducation ;
- impliquer les représentants légaux dans le suivi de la scolarité et l'orientation de leur enfant ;
- permettre aux représentants légaux d'exercer pleinement leurs droits ;
- présenter les exigences de l'établissement et comprendre le contexte de vie de l'élève ;
- présenter et expliciter les orientations et les réformes éventuelles.

## **Pour les professeurs**

- Faire connaissance avec les familles et engager un dialogue régulier ;
- présenter les attentes et les méthodes pédagogiques ;
- échanger sur la vie de l'élève, le contexte social, l'historique scolaire, ou tout aspect permettant de mieux adapter les réponses pédagogiques ;
- donner des conseils sur le suivi du travail personnel de leur enfant ;
- en fin de période, faire un bilan, remettre le bulletin scolaire et en expliquer les différentes rubriques ;
- réaffirmer l'importance du rôle des représentants légaux dans le suivi et la réussite scolaire des enfants ;
- engager le dialogue avec les représentants légaux sur l'orientation de l'élève.

## Pour les responsables légaux de l'élève

- Faire connaissance avec les différents professeurs et autres personnels de l'établissement ;
- s'informer sur les grandes lignes des programmes et les contenus des cours ainsi que sur les compétences attendues ;
- avoir des indications sur la façon dont ils pourront suivre le travail de leur enfant et, en particulier, l'utilisation des outils : environnement numérique de travail (ENT), cahier de textes numérique, suivi des résultats, etc. ;
- disposer d'un compte rendu plus détaillé sur les résultats de l'enfant et être informés de leur évolution sur l'année ;
- communiquer aux professeurs toute information concernant leur enfant ;
- s'informer sur les éventuels dispositifs d'aide et d'accompagnement ;
- s'informer sur les différentes voies et procédures d'orientation.

## Rencontres parents/professeurs - IH2EF - Page 3

#### Les constats

Les relations suivies entre enseignants et familles favorisent la réussite des élèves. Pourtant ce contact est parfois difficile à établir avec les familles les plus éloignées de l'école ou/et les responsables d'élèves en difficulté.

Les équipes éducatives doivent penser de façon particulière la rencontre parents/professeurs pour lever les freins et installer des conditions favorables :

- environnement accueillant et non jugeant ;
- acceptation et dialogue autour des divergences de points de vue ;
- existence de temps suffisamment long pour permettre un échange et éviter une communication "descendante";
- régularité des rencontres et pas seulement en cas de difficultés.

## La mise en place

Les professeurs et personnels d'éducation doivent coopérer avec les représentants légaux des élèves (compétence inscrite au <u>référentiel métier</u>).

Le chef d'établissement doit encourager, soutenir et organiser des temps et espaces pour que ce dialogue ait lieu et il doit lui-même être un acteur central de ce dialogue sur les questions :

- pédagogiques en pilotant et organisant les rencontres individuelles et/ou collectives ;
- d'orientation en pilotant et organisant des temps d'information sur les modalités et procédures ;
- de mise en place de réformes.

## Il s'agit, concrètement :

- d'accueillir les représentants légaux, leur présenter le cadre dans lequel évolueront leurs enfants, leur "faire découvrir" l'établissement, les rassurer ;
- d'informer les représentants légaux sur les différents outils de communication entre les familles et l'établissement (carnet de liaison, espace numérique de travail (ENT), cahier de textes numérique, application de suivi de la vie scolaire et des résultats, etc.);
- de permettre aux nouveaux élèves une meilleure et plus rapide adaptation à leur nouvel environnement scolaire;
- de présenter aux représentants légaux les méthodes de travail, les attentes des enseignants, les dispositifs d'accompagnement et les critères d'évaluation ;
- d'informer en collège et en lycée sur <u>stages et périodes de formation en milieu</u> <u>professionnel</u>;
- de faire le point sur la scolarité et le parcours d'orientation ;
- de répondre à toutes les questions que les représentants légaux peuvent se poser sur la scolarité de leur enfant et sur les modalités d'organisation au sein de l'établissement.

Les informations sur les rencontres prévues sont communiquées aux représentants légaux :

## Rencontres parents/professeurs - IH2EF - Page 4

dates, modalités d'organisation (rencontre individuelle, binôme de professeurs) et de prise de rendez-vous. Celles-ci peuvent être organisées sous différentes formes, avec ou sans gestion des rendez-vous (des logiciels peuvent faciliter leur organisation) en présentiel ou en distanciel.

Au-delà de ces rendez-vous qui concernent tous les parents et tous les élèves, un suivi individualisé peut conduire à des échanges plus spécifiques entre l'établissement et les familles pour :

- les élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- les élèves avec un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE);
- les élèves en situation de handicap, dans le cadre des équipes de suivi de scolarisation (ESS).



- sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :
  - o présentation du dispositif "La Mallette des parents au numérique";
  - coordonnées de la médiatrice l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et des médiateurs académiques;
- outils d'aide à l'organisation des rencontres parents/professeurs :
  - exemple de fiche de <u>relevé du nombre de familles rencontrées</u> (pdf 77 Ko);
  - exemple de <u>prise de rendez-vous avec les parents</u> (pdf 155 Ko).
- Les différents types de réunions avec une proposition de planification annuelle : fiche de <u>recensement des différents types classiques de réunions parents/professeurs</u> (pdf 235 Ko).



Textes officiels en vigueur au 16 mai 2025.

## Lois

- <u>Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019</u> pour une école de la confiance qui vise à améliorer la communication entre les parents et l'école et à favoriser leur implication dans la vie scolaire :
- <u>loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013</u> d'orientation et de programmation pour la refondation

## Rencontres parents/professeurs - IH2EF - Page 5

de l'école de la République, qui réaffirme le rôle des parents dans la communauté éducative ;

#### Code de l'éducation

- <u>Article L. 912-1</u> relatif aux dispositions propres aux personnels enseignants (information des parents par les enseignants) ;
- articles D. 111-1 à D. 111-5 relatifs aux parents d'élèves ;
- articles D.401-1 à D. 401-4 relatifs au conseil école-collège.

## **Circulaires**

- <u>Circulaire n° 2017-060 du 3 avril 2017</u> : dispositif Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants au titre de l'année scolaire 2017 ;
- circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006 : le rôle et la place des parents à l'école.



# POUR ALLER PLUS LOIN

- Dossier "<u>Les parents à l'école</u>", sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- sur le site d'Éduscol :
  - Parents d'élèves ;
  - · Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ;
- La coéducation, une absolue nécessité pour ... sur le site de réseau Canopé ;
- Relations parents-écoles : <u>études</u> regroupées par l'observatoire des zones prioritaires (OZD);
- émission Les parents à l'École au périscope,14 mars 2023, site de l'IH2EF;
- rapport IGÉSR, <u>Les relations École familles : état des lieux et axes de progrès</u> (pdf 3, 88 Mo), septembre 2021, site de l'observatoire des zones prioritaires ;
- <u>L'école des parents</u>, site du ministère de l'éducation, gouvernement du Québec, Canada ;
- Persévérance scolaire : l'importance du rôle des parents dans la réussite, site Radio-Canada. Ohdio.

